

N/REF : 8/01/2026 9H28 C:000053 I:00177
V/REF : AC/C36314
V/Email reçu le Jeudi 08/01/2026 à 9H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MRS
IMMEUBLE : MERISIERS -MRS
RESIDENCE DES MERISIERS
.
35113 DOMAGNE

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 3 RESIDENCE DES MERISIERS - SYLVIE GACHET 06 77 35 57 91 /
02 99 00 06 87
LOGEMENT N° 101348, PORTE N°03, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : BALLON D'EAU CHAUDE HS

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 20/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEPOSE WC
COUPURE D'EAU POSE BALLON
MISE EN SECURITE HYDRAULIQUE
MISE EN SECURITE ELECTRIQUE
VIDANGE DU BALLON
DEPOSE DE L'ANCIEN BALLON HS
EQUIPEMENT DU NOUVEAU BALLON
POSE D'UN GROUPE DE SECURITE
POSE D'UNE SIPHONETTE
REPOSE WC
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE
RACCORDEMENT ELECTRIQUE
REMISE EN EAU
REMISE SOUS TENSION ELECTRIQUE
CONTROLE - BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE - BONNE ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 21/01/26 à 11H21 Mme AS DARIY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL161-FP.1 Ballon 250L ACI/NRJ C-T 4	2	680,00		680,00
1,00	PBL182-Dép./Remontag.appareil sanitaire	3	180,00		180,00
	TOTAL H.T.				860,00
	T.V.A. a 10,00%				86,00
	TOTAL T.T.C.En EURO				946,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.